

AXA WF ACT Green Bonds F (H) USD

Commentaire de gestion

Nous avons sûrement passé le pic de pessimisme en zone euro grâce à des données d'activité un peu plus résilientes que prévues et un reflux un peu plus rapide de l'inflation totale. Néanmoins cela ne signifie pas pour autant que la décélération de l'inflation sous-jacente sera rapide et la BCE nous l'a rappelé en augmentant ses taux d'intérêts de 50 points de base (pbs) le 2 février. Aux Etats-Unis, les éléments pointant vers une récession sont de plus en plus nombreux, tandis que le taux terminal de la FED n'est plus très loin selon nous.

En zone euro, la croissance du PIB a surpris à la hausse en s'établissant à +0.1% en glissement trimestriel (g.t), bien aidée par une contribution du commerce extérieur mais aussi et grâce à une nouvelle contribution « extraordinaire » de l'Irlande sans quoi la croissance serait plutôt stable voir très légèrement en territoire négatif. Les performances sont restées disparates comme en témoigne la baisse d'activité en Allemagne, (-0,2%), en Italie (-0,1%), en France (+0,1%) et en Espagne (+0,2%). Les quelques détails dont nous disposons pour la France et l'Espagne ne sont toutefois pas très reluisants puisque la consommation des ménages a chuté. Néanmoins, l'activité se redresse doucement comme en témoigne les derniers indices PMIs sur le mois de janvier qui ont atteint 50,7 dans le secteur des services (+0,9p) tandis que l'indice Composite Output est repassé en territoire d'expansion à 50,2 (+0,9p). Concernant l'inflation, on commence à observer des signaux de décélération (8,5% en glissement annuel (g.a) en janvier contre 9.2% en décembre 2022) mais ces derniers sont encore uniquement tirés par la baisse des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente est restée stable à 5,2%. Une activité économique un peu plus résiliente et une inflation sous-jacente robuste ne font pas les affaires de la BCE. Comme anticipé, elle a décidé d'augmenter ses taux d'intérêts de +50pbs lors de sa dernière réunion et signalé sa volonté d'en faire une autre de la même envergure en mars avant de réévaluer les besoins par la suite.

Aux Etats-Unis, la croissance du PIB au 4ème trimestre est également ressortie légèrement au-dessus des attentes à +2.9% en g.t annualisé. Si les stocks ont une nouvelles fois apporté une contribution positive importante, la consommation des ménages a aussi tiré à la hausse l'activité (2,1%). On notera que le taux d'épargne des ménages américains est extrêmement bas tandis que l'usage de crédits a rarement été aussi élevé. L'investissement résidentiel poursuit sa chute (-7,5%) mais l'investissement des entreprises est aussi touchée (-1,7%). Les dernières enquêtes semblent confirmer les difficultés de l'économie américaine puisque les indices ISM ont fortement chuté en décembre, aussi bien dans le secteur manufacturier que dans les services. Les ventes au détail ont également trébuché en décembre (-1,1% en glissement mensuel (g.m)). L'inflation totale et sous-jacente se sont établies à 6,5% et 5.7% en g.a en décembre, en baisse respectivement de 0.6pp et 0.3pp. Si cela est plutôt de bon augure, il ne faut pas négliger le fait qu'elles restent exceptionnellement élevées tandis que la reconvergence vers la cible de la FED pourrait prendre du temps, en particulier pour cette dernière. Suite à sa dernière réunion, la FED a reconnu que des pressions baissières commençaient à apparaître, mais que cela était encore insuffisant pour initier une pause dans son resserrement de politique monétaire. En conséquence, elle a relevé de 25pbs ses taux directeurs et signalé qu'elle pouvait encore aller plus haut lors des prochaines réunions.

Au Royaume-Uni, les dernières enquêtes sur l'activité économique restent en territoire de contraction. En effet, en janvier, l'indice PMI flash dans les services s'est établi à 48 (-1,9pp) tandis que son équivalent dans le secteur manufacturier a augmenté mais reste en nette contraction à 46,7 (+1,3p). Si les grèves ont pu impacter ces indices, la dynamique de fond reste médiocre. L'inflation totale a légèrement reflué à 10,5% en g.a en décembre mais son indice sous-jacent est resté stable à 6,3%. La Banque d'Angleterre semble s'être focalisé sur ce dernier point puisqu'elle a décidé de relever ses taux directeurs de 50 pbs mais elle a d'ores et déjà signalé que la faiblesse de l'économie pourrait l'inciter à rapidement stopper les hausses de taux lors des prochaines réunions.

En Chine, la réouverture rapide l'économie se matérialise déjà dans les données à haute fréquence tel que les fréquentations des métros, des péages etc... mais aussi dans les données plus classiques puisque le PMI Composite Output (production dans le secteur

Indice de référence

Depuis le: 26/08/2021

100% ICE BofA Green Bond Hedged USD

Le fonds est géré de manière active avec une déviation qui pourra être importante en termes de constitution et performance comparée à l'indice de référence.

Profil du portefeuille

Notation ESG



Notation ESG relative

Moins élevé - | | | | | + Plus élevé

Intensité relative en CO2

Plus de CO2 - | | | | | + Moins de CO2

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 96.9% Indice de réf. = 96.3% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

% de l'encours sous gestion couvert par l'indicateur d'intensité en CO2 : Portefeuille = 88.1% Indice de réf. = 82.4% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Pour de plus amples informations à propos de la méthodologie, veuillez lire la section « Définition des indicateurs ESG » ci-dessous

Gérant

Johann PLE

Rui LI - Co-gérant

Commentaire de gestion (suite)

manufacturier et des services) affiche un net rebond et atteint 52,9 en janvier (+10,3p).

Au Japon, les indices PMIs restent en territoires d'expansion tandis que l'inflation continue de croître, atteignant désormais 4% en g.a. Mais la Banque du Japon (BoJ) réitère son souhait de voir les salaires augmenter afin de relâcher plus amplement sa politique monétaire. Cela donne un intérêt conséquent pour les négociations salariales (Shunto) à venir puisqu'elle pourrait influencer sur la position de la BoJ dans les prochains mois, et ceci d'autant plus qu'un changement de Gouverneur est prévu en avril.

Sur le fonds, nous avons renforcé la sous-pondération en termes de durée par rapport à l'indice de référence. Cette sous-pondération vient principalement des taux euro. Nous terminons le mois à 6.15 années.

Nous avons par ailleurs pris profit sur la position à l'aplatissement du segment 2/10 ans de la courbe de taux euro.

En ce qui concerne l'allocation d'actifs, nous maintenons la surexposition aux dettes privées. Elles représentent 67% du portefeuille en fin de mois, soit une surpondération de l'ordre de 14% par rapport à l'indice.

Sur le plan géographique, nous continuons de privilégier marginalement les pays périphériques européens via le segment crédit mais restons défensifs sur la dette souveraine italienne. Enfin, nous maintenons une légère surpondération sur les pays émergents via la Chine, le Chili, ou l'Indonésie.

Informations supplémentaires

Administration: F (H) USD

Forme juridique	SICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Luxembourg
Date de la 1ère Valeur Liquidative	15/11/2016
Devise du fonds	EUR
Devise du portefeuille	USD
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation
Code ISIN	LU1280196269
Droits d'entrée maximum	2%
Frais estimés courants	0.72%
Frais de gestion maximum	0.45%
Commission de performance	: Aucune
Société de gestion	AXA Funds Management S.A.
(Sous) Délégation fin.	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A.
Délégation comptable	State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)
Dépositaire	State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

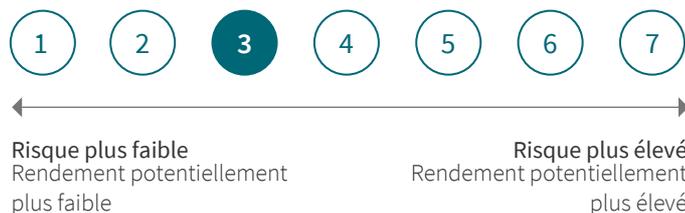
Rechercher à la fois un revenu et une croissance de votre investissement, en EUR, et un objectif d'investissement durable, à partir d'un portefeuille d'obligations à gestion active contribuant au financement de la transition énergétique et écologique et démontrant un impact environnemental positif.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 4 ans.

Caractéristiques du risque



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risque additionnel

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Risque de change : le fonds détient des investissements libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Par conséquent, les variations des taux de change peuvent entraîner une hausse ou une baisse de la valeur des investissements (et des revenus qui en découlent), affectant la valeur du fonds.

Informations supplémentaires (suite)

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence. Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement.

Le portefeuille a un objectif contractuel portant sur un ou plusieurs indicateurs ESG.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Le fonds ou le compartiment fait partie d'AXA World Funds. AXA WORLD FUNDS est domicilié au 49, avenue J.F. Kennedy L-1885 Luxembourg. La société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B. 63.116. La société est agréée comme SICAV de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM IV par la CSSF et gérée par AXA Funds Management, une société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Luxembourg sous la référence B 32 223RC, dont le siège social est situé 49, Avenue J.F. Kennedy

Informations supplémentaires (suite)

L-1885 Luxembourg.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante :

<https://www.axa-im.com/what-is-sfdr>.

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :

Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.

En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints>)

Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2>).

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM

: <https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights>. Les traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.